

Garantie

Systèmes de protection des portes et des murs

Garantie à vie limitée

InPro Corporation garantit à ses acheteurs que tous les produits IPC Door and Wall Protection Systems qu'elle vend sont exempts de défauts de fabrication et de matériaux. Le fait de ne pas utiliser les fixations, adhésifs ou autres méthodes d'installation appropriés conformément aux instructions d'installation d'InPro dégage InPro de toute responsabilité. Tout produit défectueux sera remplacé sans frais si une réclamation est présentée par écrit à InPro. InPro ne sera pas responsable des coûts d'installation liés à ce remplacement. Le remplacement comprendra les frais d'expédition. Cette garantie REMPLACE toute autre garantie, expresse ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, toute garantie implicite de COMMERCIALISATION ou d'adéquation à un usage particulier. Notre responsabilité dans le cadre de cette garantie limitée à vie se limite au remplacement et ne comprend aucune responsabilité pour les dommages accessoires ou indirects de quelque nature que ce soit.

inpro®

IPC® •
DOOR + WALL PROTECTION SYSTEMS
A DIVISION OF INPRO®

INPRO par HYDEWA FRANCE - ZA de l'Eculaz, 74930 REIGNIER ESERY
www.inprofrance.com - +33 (0)4 50 31 43 00 - contact@inprofrance.com

IPC.485/REV.3

www.inprofrance.com - +33 (0)4 50 31 43 00 - contact@inprofrance.com
INPRO par HYDEWA FRANCE - ZA de l'Eculaz, 74930 REIGNIER ESERY

NOUS PROTÉGEONS VOS BÂTIMENTS ET,
LES PERSONNES QUI LES UTILISENT
INPRO est une marque de INPROCORP - Muskego, WI 53150 USA